

CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE

contre l'acte 2 de "l'Ecole inclusive"

Défense de l'enseignement spécialisé et adapté
Maintien à Saint-Brévin des établissements de Mindin
Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH

Ensemble,
Préparons la grève du 25 janvier
avec manifestation nationale
à Paris



VENDREDI 12 JANVIER 2024

10h00 - 13h00
Accueil café dès 9h30

Maison des Syndicats
Bât. central - salle F
Place de la Gare de l'Etat
44200 Nantes

Inscription par scan



fnecfpfo44@gmail.com

APPEL DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE 230 DÉLÉGUÉS

Paris, le 17 novembre 2023



Tous en grève et en manifestation à Paris le jeudi 25 janvier 2024

Pour :

- **La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;**
- **Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;**
- **Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finance créant les Pôles d'appui à la scolarité.**

“

Nous représentons des milliers de personnels de l'Education nationale et du secteur médico-social, et des parents d'élèves qui nous ont mandatés dans plus d'une centaine de réunions partout en France. Réunis avec la FNEC FP-FO à Paris le 17 novembre, nous avons dressé le bilan terrible de la politique d'inclusion systématique mise en place depuis la loi Boisseau-Montchamp de 2005 qui nie le droit aux élèves en situation de handicap de bénéficier de conditions d'apprentissages adaptées à leurs difficultés et le droit d'accéder à des qualifications et à l'émancipation. L'inclusion systématique et forcée dégrade considérablement les conditions de travail des personnels et d'apprentissage de tous les élèves !

L'acte 2 de l'Ecole inclusive annoncé par le président Macron confirme qu'il veut aller jusqu'au bout de la destruction des structures spécialisées et adaptées, plaçant tous les personnels, les élèves et les familles dans des situations insupportables et maltraitantes.

La mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) a déjà été imposée à l'Assemblée nationale avec l'article 49-3. Les PAS permettraient à l'Education nationale de mettre la main sur les notifications MDPH de manière à réduire encore l'accompagnement dû aux élèves !

Les économies sur le dos des services publics, des élèves les plus fragiles et des personnels... ça suffit !

La Conférence :

- appelle les personnels dans tous les départements à se réunir en assemblée générale, en heures syndicales, en conférences départementales dans l'unité partout où c'est possible, pour préparer la grève et la montée nationale à Paris le 25 janvier : allons porter tous ensemble les revendications au ministère de l'Education nationale !

- s'adresse à toutes les fédérations de l'Education nationale, de la Santé et du Médico-Social, aux fédérations de parents d'élèves, pour préparer cette mobilisation dans l'unité.